



Communiqué de Presse  
Paris, le 09 mai 2017

## Suite à son premier groupe de travail avec ses chauffeurs, Marcel concrétise ses engagements et annonce la tenue de son second groupe de travail le 11 mai 2017

Alors que le contexte entre les chauffeurs et certaines plateformes de VTC reste tendu, Marcel poursuit son engagement à l'égard des chauffeurs affiliés à sa plateforme. Marcel, qui assoit ainsi son image de plateforme de réservation de VTC engagée et responsable, annonce la mise en place de son second groupe de travail ce jeudi 11 mai et confirme ainsi sa volonté d'instaurer de manière durable un dialogue avec ses chauffeurs.

Trois mois seulement après la tenue de son premier groupe de travail, certaines de ces premières mesures discutées en janvier 2017 sont déjà effectives.

### Des résultats concrets

Le premier groupe de travail a permis à tous les interlocuteurs d'exprimer sereinement leurs ressentis et leurs attentes : les chauffeurs ont ainsi fait part des problématiques rencontrées sur le terrain, et Marcel a, en réponse, donné sa vision du marché du VTC et rappelé ses valeurs, **revendiquant un exercice de son activité dans le respect des chauffeurs.**

Mené dans une ambiance constructive, le premier groupe de travail du mois de janvier s'est révélé très productif et plusieurs engagements ont été pris. Certains sont d'ailleurs déjà effectifs tels que la rédaction d'une **charte de qualité** et la mise en place d'un **système de parrainage chauffeurs-clients.**

[\(Lire le compte rendu intégral de la première rencontre ici\)](#)

### Le parrainage chauffeurs-clients

Calqué sur le système existant de parrainage entre clients lancé par Marcel en mai 2016, le parrainage chauffeurs-clients met à disposition des chauffeurs un code unique à partager autant qu'ils le souhaitent, pour faire connaître le service Marcel à leur clientèle et leur entourage. **Pour chaque nouveau client parrainé, Marcel versera 10€ de prime aux chauffeurs.** Les filleuls bénéficieront de leur côté de 10€ de crédit, déduits automatiquement de leur première course.

L'ensemble de ces dispositifs se veut être **le point de départ d'un cercle vertueux** : véhiculer une image positive du service, développer la clientèle et donc in fine le volume d'affaires pour Marcel et ses chauffeurs.

## **Un second groupe de travail pour aller encore plus loin**

Marcel dont la volonté est de poursuivre ce dialogue avec ses chauffeurs, annonce la tenue d'un second groupe de travail le 11 mai 2017. Celui-ci sera composé de cinq nouveaux chauffeurs et un chauffeur présent lors du premier groupe, il aura pour objectif d'aborder les 2 thèmes clés suivants : l'amélioration de la prise en charge aux gares et aux aéroports ainsi qu'une réflexion globale sur la politique tarifaire de Marcel.

### **A propos de Marcel**

*Marcel est une plateforme de réservation de VTC en Ile-de-France accessible 24h/24 et 7J/7, à l'avance comme en immédiat, qui optimise les flux et propose des prix réduits pour les réservations à l'avance. Ce service de transport innovant participe à la démocratisation du transport urbain et à la réduction nécessaire du nombre de véhicules personnels en ville. Marcel s'appuie sur un réseau de plus de 1000 chauffeurs affiliés, sélectionnés par l'entreprise sur des critères de sécurité, de fiabilité et de savoir-être. En juin 2016, Marcel boucle une levée de fonds de 1 million d'euros auprès de Sofinord, leader européen du multiservices en entreprise. En janvier 2017, Marcel lance son premier groupe de travail avec ses chauffeurs partenaires afin d'améliorer la rentabilité de ces derniers tout en préservant la qualité de service délivrée aux clients.*

**CONTACTS PRESSE : Open2Europe - [www.open2europe.com](http://www.open2europe.com)**

**Camille Penven**

01 55 02 14 65

[c.penven@open2europe.com](mailto:c.penven@open2europe.com)

**Elodie Denis**

01 55 02 27 88

[e.denis@open2europe.com](mailto:e.denis@open2europe.com)